

Au ministère de l'Économie et des Finances, les contractuels sont de plus en plus présents mais ils restent trop souvent confrontés à l'instabilité de l'emploi, à des rémunérations insuffisantes et à des perspectives de carrière limitées.
Pour FO Finances, la précarité ne peut pas être une politique de gestion. Il est temps de reconnaître pleinement l'engagement des agents contractuels et de leur garantir un véritable avenir professionnel.

Fin des CDD : pour un emploi stable !

Les renouvellements successifs de contrats entretiennent l'incertitude et fragilisent les agents comme les collectifs de travail.
FO Finances revendique :

- La fin des CDD à répétition et la sécurisation des parcours professionnels.
- De meilleures conditions de réemploi et d'accès au CDI.
- Un accès au statut pour ceux qui le souhaitent.

Un emploi permanent doit correspondre à une situation stable !

Revalorisation des grilles de rémunération : reconnaître les compétences

Les rémunérations doivent être à la hauteur des qualifications, de l'expérience et des responsabilités exercées. L'engagement des contractuels doit être reconnu et valorisé.
FO Finances revendique :

- Une revalorisation significative des grilles de rémunération.
- La reconnaissance de l'ancienneté et des compétences acquises.
- Des évolutions salariales régulières, transparentes et équitables.
- La réduction des écarts injustifiés de rémunération à fonctions comparables.

Même travail, même reconnaissance, même rémunération !

Titularisation : un véritable avenir professionnel !

Les contractuels qui souhaitent s'inscrire durablement dans les missions du ministère doivent pouvoir accéder à un emploi statutaire. Leur expérience et leurs compétences doivent être reconnues.
FO Finances revendique :

- La mise en place de dispositifs de titularisation accessibles pour ceux qui le souhaitent.
- La reconnaissance de l'expérience professionnelle acquise.
- Des voies d'accès adaptées, transparentes et équitables.
- Un accompagnement des agents dans leur démarche de titularisation.

La titularisation doit être une perspective réelle, pas une promesse sans lendemain !

FO Finances exige des actes !

Les contractuels ne sont ni des agents de seconde zone, ni une variable d'ajustement des effectifs.
FO Finances exige une politique ambitieuse de l'emploi, fondée sur la stabilité, la reconnaissance et l'égalité des droits.

